



ARRETE DU MAIRE
N° 045-2023

**Portant réglementation temporaire de circulation
Montée de la Flette et Place de la Flette, en agglomération.**

Le Maire de la commune de SOUCIEU EN JARREST,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Voirie Routière,

Vu le Code Pénal,

Vu la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée par la loi n°82-623 du 22 juillet 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,

Vu le règlement général de voirie 64-262 du 14 Mars 1964 relatif à la conservation et à la surveillance des voies communales,

Vu la demande en date du 06 mars 2023 de M. ARGAUD Quentin, représentant l'entreprise MGBTP domiciliée 140 rue Frédéric MARIN – 69440 MORNANT, pour des travaux, montée de la Flette et Place de la Flette,

Vu l'état des lieux,

Considérant que pendant les travaux, il y a lieu de réglementer la circulation de manière à prévenir tout risque d'accident,

ARRETE

ARTICLE 1 : La circulation Place de la Flette et montée de la Flette sera inversée durant le temps des travaux. Pendant cette période le sens de circulation se fera par la montée de la Flette puis par le contournement de la place de la Flette.

ARTICLE 2 : Cette autorisation est valable du mardi 07 mars 2023 au vendredi 12 mai 2023.
Obligation d'afficher le présent arrêté sur place.

ARTICLE 3 : L'entreprise MGBTP est chargée de la mise en place de la signalisation réglementaire aux abords du chantier.

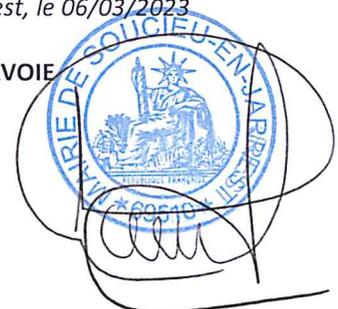
ARTICLE 4 : Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Mornant, Madame la Directrice Générale des Services, Monsieur le Responsable de la Police Municipale, Monsieur le Responsable des Services Techniques, M. ARGAUD Quentin, sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté.

ARTICLE 5 : Ampliation du présent arrêté sera transmise :

- à Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Mornant,
- à Madame la Directrice Générale des Services,
- à Monsieur le Responsable de la Police Municipale
- à Monsieur le Responsable des Services Techniques,
- à M. ARGAUD Quentin

Fait à Soucieu en Jarrest, le 06/03/2023

**Le Maire,
Arnaud SAVOIE**



Affiché le : 06/03/23